



ISERE

38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mars 2022

DELIBERATION N° 2022/018

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Jacques HAIRABEDIAN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Bénédicte GUILLAUMIN, Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

ABSENTE AYANT

DONNE POUVOIR :

Nathalie GOIX à Nelly JANIN QUERCIA

ABSENT :

Aldo CARBONARI

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 17
Nombre de conseillers votants : 18



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Kévin PORTIER a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/01/2022

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 31/01/2022. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2022/018 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA PREFECTURE DE L'ISERE AU TITRE DE LA DSIL 2022, POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU TAUX LE PLUS ELEVE POUR LE REAMENAGEMENT ET LA MISE EN ACOUSTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE POLY'SONS

Monsieur **Didier PERRIN**, Rapporteur,

EXPLIQUE que la salle polyvalente de la commune, *Poly'Sons*, livrée en février 2016, n'a pas été réalisée en incluant un lot pour l'acoustique, qui fait grandement défaut pour les représentations et spectacles ;

SOULIGNE la volonté de la commune de soutenir et diversifier la politique et l'offre culturelles en faisant de cette salle un véritable lieu de vie et de lien social ;

INFORME qu'une étude acoustique réalisée en début de mandat a permis d'identifier les travaux nécessaires ; d'ores et déjà, une première installation avec un rideau de fond de scène a été réalisée, qui permet une première amélioration de l'acoustique. La seconde partie des travaux prévus, pas encore initiés, consiste en la pose de nombreux panneaux modulaires sur les murs et au plafond, visant à améliorer l'acoustique ;

INFORME que l'Etat propose une aide pour les projets d'investissement des communes au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) pour 2022 ;

PROPOSE DE SOLLICITER la Préfecture de l'Isère au titre de la DSIL 2022 pour l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé, pour le réaménagement et la mise en acoustique de la salle polyvalente *Poly'Sons*, dont l'avant-projet et le dispositif de financement prévisionnels s'établissent ainsi :

- Montant estimatif des travaux subventionnables	33 790,00 € HT
- Subvention demandée au Département de l'Isère	7383,00 € HT
- Subvention demandée au titre de la DSIL 2022	10 137,00 € HT

- Autofinancement

16 270,00 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord ;

AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du programme de la DSIL 2022 et à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 31/03/2022

Reçu en préfecture le : 31/03/2022

Exécutoire le : 31/03/2022

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 mars 2022

Le Maire

Nelly JANIN QUERCIA

